



Conseil économique et social

Distr. générale
21 septembre 2024

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Dixième réunion
Addis-Abeba (hybride), 30 octobre – 1^{er} novembre 2024

Note conceptuelle

I. Considérations générales et justification

1. Le Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a été créé pour superviser le développement géospatial en Afrique et contribuer à l'effort mondial plus large de gestion de l'information géospatiale. Il a réalisé des progrès pour ce qui est de créer une dynamique et de faire la preuve de l'engagement du continent dans la mise en œuvre de cette initiative. Afin de continuer à sensibiliser les décideurs en Afrique et de renforcer les efforts visant à faire de l'information géospatiale un catalyseur du développement durable, le Conseil exécutif du Comité régional organise la dixième réunion de cette instance à Addis-Abeba du 30 octobre au 1^{er} novembre 2024, selon un format hybride et conjointement avec la neuvième session de la Commission africaine de statistique et le quatrième Forum d'experts à l'intention des producteurs et utilisateurs de statistiques relatives aux catastrophes.

2. Ces trois réunions conjointes et interdépendantes faciliteront le dialogue et le partage des connaissances entre les professionnels, les décideurs, les chercheurs et les praticiens concernés par la statistique, l'information géospatiale et la gestion des risques de catastrophes en Afrique, contribueront à maintenir et à renforcer les synergies entre les communautés de spécialistes de l'information géospatiale, de la statistique et de la gestion des risques de catastrophes et, enfin, permettront les échanges, le réseautage et l'enrichissement mutuel des idées entre ces communautés, en vue de créer une vision commune de la gestion coopérative des données et des informations relatives au développement national.

3. La neuvième session de la Commission africaine de statistique et la dixième réunion du Comité régional verront la participation des directeurs des organismes nationaux de statistique africains et des représentants des communautés économiques régionales, des centres régionaux de formation statistique, des institutions cartographiques nationales, des institutions panafricaines et de divers partenaires dans les domaines de la gestion des catastrophes, de la statistique et de l'information géospatiale. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout, les participants examineront le flux de données aux niveaux national et continental en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

4. La dixième réunion du Comité régional offrira l'occasion d'encourager la collaboration et le partenariat entre les pays africains, l'objectif final étant



de promouvoir l'utilisation efficace de l'information géospatiale dans les processus décisionnels. En se penchant sur les principaux défis relatifs à la gestion de l'information géospatiale et en explorant de nouvelles possibilités visant à tirer parti des données géospatiales, les participants contribueront à la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique.

5. En outre, cette réunion offrira une précieuse occasion de partage des connaissances et des innovations en matière de technologies et d'applications géospatiales, et de promotion de l'intégration des informations géospatiales dans les stratégies et les plans nationaux de développement. Par conséquent, la partie formelle de la dixième réunion sera suivie, le 1^{er} novembre, d'un atelier sur l'intégration de l'information géospatiale et statistique.

6. Les échanges et les exposés enrichissants dont la réunion sera le théâtre permettront aux représentants des pays africains de mettre l'information géospatiale au service de leur population et du continent, l'un des objectifs que le Bureau exécutif s'est engagé à poursuivre.

II. Objectifs

7. L'objectif principal de la réunion est d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations et mesures formulées lors des réunions précédentes du Comité régional. En outre, les participants auront l'occasion de partager les connaissances et les meilleures pratiques en matière de collecte de données géospatiales en Afrique, de sensibiliser les différents acteurs aux avantages à tirer de l'utilisation de l'information géospatiale pour le développement durable et d'examiner les politiques, les mesures et les actions à mettre en œuvre pour assurer la réalisation effective de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale en Afrique.

III. Questions à examiner

8. Les questions qui seront examinées lors de la réunion comprendront, sans s'y limiter :

a) Les activités relatives à l'information géospatiale menées par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), les membres de la Commission et les groupes de travail du Comité régional ;

b) Les questions relatives à la stratégie d'information géospatiale aux niveaux national et régional, notamment la mise en place d'un mécanisme de gouvernance général et l'évaluation des voies stratégiques de modernisation de l'information géospatiale en Afrique, et appelant une décision, une résolution ou une recommandation de la part de la CEA, de ses membres, de ses partenaires ou d'autres parties prenantes ;

c) Les questions techniques portées à l'attention des membres de la CEA ou des parties prenantes, ou présentées par la CEA en sa qualité de secrétariat du Comité régional ;

d) Les tendances émergentes et les faits nouveaux observés dans le domaine de l'information géospatiale, tels que l'intelligence artificielle géospatiale, l'intelligence géospatiale en temps réel et l'utilisation de systèmes d'information géographique, de drones et d'autres véhicules aériens téléguidés pour la collecte de données géospatiales ;

e) Un thème spécial comme l'adoption croissante de solutions et de normes de données géospatiales basées sur l'informatique en nuage, l'utilisation croissante de données géospatiales pour l'adaptation aux

changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, ou la gestion de l'information géospatiale et des risques de catastrophe.

IV. Résultats escomptés

9. Les résultats de la dixième réunion contribueront à la réalisation de la vision globale du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, encourageant ainsi des progrès plus substantiels en Afrique. Les participants à cette réunion devraient jouer un rôle déterminant en contribuant à consolider le consensus autour du Comité régional, notamment en examinant de manière critique sa structure, ses fonctions et ses opérations, et en définissant son mécanisme de financement.

V. Lieu et date

10. La réunion se tiendra selon un format hybride à Addis-Abeba, au siège de la CEA, du 30 octobre au 1^{er} novembre 2024.

VI. Participation

11. Participeront à la réunion :

- a) Les membres du Conseil exécutif du Comité régional ;
- b) Les responsables des groupes de travail du Comité régional ;
- c) Les responsables nationaux de la cartographie, de l'arpentage, du cadastre, de l'observation de la Terre, des données et des statistiques ;
- d) Des experts choisis au sein des universités, des instituts de recherche, des gouvernements, de la société civile et du secteur privé ;
- e) Des représentants d'organisations sous-régionales et régionales.

12. La délégation officielle d'un pays à la réunion sera conduite par le responsable de l'agence nationale de cartographie. Compte tenu des objectifs des séances, les représentants nationaux et les experts intervenant dans les domaines des données pertinentes, des statistiques et de la gestion foncière peuvent y prendre part.

13. Outre les experts géospatiaux africains qui ont joué un rôle déterminant dans la promotion de l'information géospatiale dans la région, des observateurs issus d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales, d'autres organisations nationales, sous-régionales, continentales et internationales, du monde universitaire, d'instituts de recherche, du secteur privé et des secteurs d'activité connexes sont invités à prendre part à la réunion. Les observateurs peuvent participer aux débats, mais ne peuvent pas voter sur les questions statutaires appelant une décision.

VII. Modalités administratives et logistiques

14. Les invités sont priés de confirmer leur participation au secrétariat du Comité régional (CEA) dès que possible, mais au plus tard le 31 août 2024. En collaboration avec le comité national d'organisation, la CEA se chargera de la logistique locale, y compris les réservations d'hôtel, l'accueil à l'aéroport et le transport vers et depuis les hôtels. Les participants seront responsables de l'obtention de leur visa d'entrée et de leurs vaccins avant leur voyage ainsi que de tous les autres frais relatifs à leur participation à la réunion, y compris le voyage, l'hébergement et les ateliers facultatifs.

VIII. Personne à contacter

15. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Chef de la Section des services de géo-information de la CEA, André Nonguierma, par téléphone, au +251 11 544-4718, ou par courrier électronique, à l'adresse nonguierma@un.org.
